



Bulletin municipal n° 61 - juillet 2021

Le mot du Maire

Ce début du mois de juillet coïncide avec les grandes vacances, qui cette année ont une saveur particulière. Depuis quelques jours nous venons de sortir des restrictions dues à la crise sanitaire du COVID. Nous allons pouvoir nous retrouver en famille ou entre amis, passer des journées et des soirées festives, tout en étant encore très vigilants aux gestes barrières élémentaires.

Après de longs mois moroses et déprimants, les grandes vacances arrivent au bon moment, comme un second souffle, profitons en pour découvrir ou redécouvrir notre belle région.

Après une année en sommeil, le Festival Rues et Vous, véritable festival à ciel ouvert, sera au rendez-vous du 07 au 11 juillet, dans la cité Rionnaise et sur le territoire de la communauté de communes. Laissez-vous porter par l'ambiance, toujours stylée, décalée, pétillante et saugrenue.

Également en manque de festivité depuis longtemps à Cérons, nous allons profiter du passage du Tour de France sur notre commune, événement très rare, le vendredi 16 juillet 2021, pour nous retrouver autour d'animations mises en place par les associations, les commerçants et la municipalité dans l'attente du passage des coureurs. Vous trouverez tout le détail dans ce bulletin (page 7).

Sur un tout autre sujet, comme je m'y étais engagé, je vous informe qu'un accueil en faveur des adolescents, de la 6ème à 17 ans, a été créé pour la période allant du 7 au 30 juillet. Un programme complet, avec des activités et des sorties, a été concocté par nos trois encadrants (Gregory, Emma et Cindy). L'accueil se fera à la plaine des sports de 9h00 à 17h00. Ce programme estival s'inscrit dans notre volonté d'ouverture d'une prochaine structure d'accueil pour les adolescents dont le local est en prévision de travaux.

Ce bulletin de juillet est aussi l'occasion de vous présenter le budget de l'année 2021 ainsi que notre programme d'investissement sur notre commune. Cette année est particulière car c'est la première année à laquelle nous sommes confrontés à la suppression de la taxe d'habitation, compensée par l'état à l'euro près..., ce qui nous a amené à une grande prudence dans nos dépenses de fonctionnement.

Dans un mandat, il arrive que les élus soient confrontés à un choix stratégique pour l'avenir de leur commune. C'est ce que nous avons dû faire cette année. Nous avons l'opportunité d'acquérir la propriété qui jouxte la mairie suite au décès de Mme SURSOL.

Après discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'acheter cet immeuble, avec le projet d'en faire un lieu de convivialité et de rencontres intergénérationnelles. Nous remercions M. et Mme Lataste Denis pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour mener à bien ce projet.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et surtout respectez bien les gestes barrières lorsqu'ils sont nécessaires.

Jean-Patrick Soulé, Maire

Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
HOMMAGE A Monsieur PERROMAT.....	2
VACCINATION.....	3
APRES-MIDI ECOCITOYENNE.....	3
GESTION DIFFERENCIEE.....	4
VIE COMMUNALE	5 à 7
BUDGET.....	8 et 9
DES ANIMAUX ET DES INSECTES.....	10
INFOS.....	11
Plan canicule—Bon plan— Ramassage des déchets verts	
HISTOIRE DE GABRIEL.....	12
COMMUNIQUE DE LA POSTE.....	12

Bulletin Municipal de la commune de Cérons
Tirage : 950 exemplaires
Directeur de la Publication : Corinne BOURCHEIX
Responsable de la Rédaction :
Commission du Bulletin Municipal
Réalisation, Distribution : Mairie de Cérons
N° ISSN : 1629-3010
Dépôt légal à Parution
Impression : SARL AD2C—Touloune
Crédit photos : non contractuel

APRÈS-MIDI ÉCOCITOYEN

Samedi 5 juin, pour la journée mondiale de l'environnement, Cérons a organisé sa première après-midi écocitoyenne de ramassage des déchets.

Au départ de la Halle, 6 parcours ont permis de nettoyer de nombreux quartiers de Cérons, sans oublier le bois de Saint Cricq et le lavoir de Couteleyre.

Près de **70 personnes** ont répondu à l'appel et ont ramassé environ **7 mètres cube de déchets** !

La journée s'est terminée par un goûter (presque) « zéro

déchets ».

Cette journée aura aussi été l'occasion de **s'interroger sur nos déchets**, ceux qu'on **produit** et ceux qu'on pourrait **éviter** de produire, ceux qu'on peut **réutiliser** ou **recycler**, ceux qu'on peut **composter** ! Pour accompagner cette réflexion, quatre associations avaient installé leurs stands sous la halle, donnant conseils et infos ou proposant des animations pour petits et grands. Un grand merci à l'association Complément'R, à la Plastiquerie, à la Quincaillerie, au Domaine de la Chapelle et bien sûr à tous les participants !



HOMMAGE À MONSIEUR PERROMAT

Monsieur Jean PERROMAT nous a quitté, le 3 mai dernier.

Né le 23 juin 1923 à Cérons, il est resté fidèle à son village toute sa vie.

Il a suivi ses études à Grand-Lebrun où il a obtenu une licence de philosophie en 1944. Il reprend immédiatement après les propriétés familiales de Cérons. Père de huit enfants, il était un homme érudit au caractère puissant et a marqué sa grande famille et sa commune.

Conseiller municipal à partir de 1965, il devient adjoint en 1971 et est élu maire en 1972. Jusqu'en 1989, il engagera Cérons dans la voie de l'agrandissement (quartier de Lépiney et la RPA) et de la modernisation (station d'épuration ...).

Viticulteur passionné et engagé, il assumait de nombreuses responsabilités professionnelles :

- **Président du Syndicat des grands vins de Cérons** de 1972 à 2001 où il a succédé à Aimé LATASTE qui lui-même avait succédé à Jean-Gabriel PERROMAT (son père).

- **Président de l'Union des Syndicats des Grands Vins Liqueux.**

- **Vice-Président de la FGVB** (Fédération des Grands vins de Bordeaux) de février 1975 à juin 1997, puis Président d'honneur de la Fédération.

- **CIVB (Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux) : membre producteur** de mai 1973 à juillet 1996 et **membre du Bureau** de 1976 à 1996 et coprésidence de la Commission Technique.

- **Administrateur de la CNAOC** (Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux de vie de vin à Appellations d'Origine Contrôlées) de 1984 à 1996.

- **Membre du Comité Régional de l'INAO** de 1984 à 1992 ...

Pionnier dans de nouvelles techniques œnologiques, il assurera durant toute sa carrière plus de 70 vendanges et vinifications dans ses chais.



LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Vaccination : un élan de solidarité formidable !

Devant cette pandémie qui n'en finit pas, la vaccination nous permet enfin d'espérer un retour à la vie «normale» dans un délai assez court.

Dès le début de la vaccination, la commune de Cérons et son CCAS ont été **les premiers dans le secteur** à proposer **une aide à l'inscription** et au **transport vers les centres de vaccination**.

Devant la complexité de la démarche pour les inscriptions par internet sur les plateformes de prises de rendez-vous, nous avons fait le choix d'aider nos concitoyens les plus

âgés, mais aussi ceux pour qui l'utilisation d'internet est compliquée.

Une quarantaine de personnes ont été inscrite par nos soins avec l'aide de la directrice des ser-



vices de la Communauté des Communes. Le CCAS, motivé par sa directrice, a aussi assuré une partie des transports, vers les centres de vaccination de Langon et La Réole des personnes les moins mobiles.

Les 34 résidents de la RPA ont été vaccinés les 1^{er} et 22 avril sur place par une équipe d'infirmiers et du médecin de la commune. Cette vaccination a été organisée par ENEAL (l'organisme qui gère la RPA), la directrice du CCAS, et le département de la Gironde pour la fourniture des vaccins. Ce fut aussi un moment convivial et chaleureux, grâce à la bonne humeur des soignants et des membres du CCAS présents pour accompagner les résidents de leur appartement à la zone de vaccination.

L'ouverture du centre de vaccination de Rions, géré par la Communauté de Communes Convergence Garonne, en lien avec le CH Sud Gironde, a permis de fluidifier les prises de rendez-vous. Plus de 500 vaccinations sont réalisées chaque semaine, grâce à la mobilisation de nombreux soignants et bénévoles de toutes les communes de la Communauté des Communes.

Du tri des masques à leur distribution en mai dernier, de l'inscription à la vaccination jusqu'au transport, la solidarité face à cette crise est remarquable et nous en remercions tous les acteurs.

La gestion différenciée est un compromis entre la gestion horticole et la gestion écologique des espaces verts. Le recours aux pesticides et l'éradication de la nature spontanée ne sont plus compatibles avec les enjeux de préservation de l'environnement et en particulier avec la qualité de l'eau. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les fréquences d'intervention, ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible. Les espaces verts sont ainsi classés en plusieurs catégories :

- l'espace de prestige bénéficiant d'interventions très fréquentes,
- l'espace intermédiaire dont l'entretien est moins intensif,
- l'espace naturel où la faune et la flore spontanées sont favorisées.

EN QUOI CONSISTE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ?

La gestion différenciée se caractérise par la mise en œuvre de pratiques de gestion différentes :

- Espacement des fréquences de tonte,
- Fauche annuelle en fin d'été, sur certains sites, au lieu de plusieurs tontes dans l'année,
- Paillage des pieds d'arbres, pieds de haies et massifs avec des copeaux de bois,
- Désherbage alternatif : thermique, mécanique, manuel ou pas de désherbage du tout,
- Taille douce des arbres et arbustes,
- Enherbement spontané des espaces minéraux non fréquentés.

À QUOI SERT LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée permet de favoriser la diversité des êtres vivants et des milieux naturels, appelée biodiversité. Les espaces verts, comme les espaces naturels, servent aussi de lieux de vie pour des espèces animales et végétales sauvages de plus en plus menacées par la destruction ou la fragmentation de leurs milieux naturels. Un oiseau sur huit, un mammifère sur quatre et un amphibien sur trois est aujourd'hui menacé d'extinction !



Ces pratiques font évoluer l'aspect des espaces verts.

À chacun de s'habituer et de faire évoluer son regard en tolérant davantage l'herbe qui pousse autour de nous. C'est la qualité de notre environnement et le bien-être de tous qui en dépend !

Attendez-vous à côtoyer certains espaces verts plus naturels où vous pourrez observer la faune et la flore sauvage de la région et profiter de l'incroyable spectacle de la nature !

*Et pensez à **adopter les mêmes pratiques dans votre jardin**, certains d'entre vous n'ont pas attendu, ils se reconnaîtront !*

POURQUOI CERTAINS ESPACES NE SONT-ILS PAS TONDUS TOUTES LES SEMAINES ?

Ce n'est pas le signe d'un défaut d'entretien, mais le gage d'un développement de la biodiversité (faune, flore). Le recours à un fauchage dit « tardif » permet notamment de favoriser la pollinisation et de protéger les insectes et autres animaux qui s'y nichent.

POURQUOI LES DÉCHETS DE TONTE NE SONT-ILS PAS TOUJOURS RAMASSÉS ?

En agissant de cette manière, les transports de déchets sont limités. De plus, l'herbe se décompose rapidement et fournit de l'humus au sol ce qui améliore sa fertilité.

POURQUOI LES ARBRES OU LES ARBUSTES DEVANT CHEZ MOI NE SONT-ILS PAS TAILLÉS ?

Contrairement à certaines idées reçues, la taille régulière des arbres et des arbustes n'est pas nécessaire. Les ligneux, bien choisis, sont ainsi laissés en formes libres dans les jardins à caractère naturel ou parcs municipaux.

POURQUOI CERTAINES PLACES ET ALLÉES SONT-ELLES ENVAHIES D'HERBES ?

Certaines surfaces peu fréquentées ne nécessitent pas de désherbage et sont donc peu à peu engazonnées.

POURQUOI LES PIEDS D'ARBRES SONT-ILS PLANTÉS OU ENGAZONNÉS ?

La végétalisation des pieds d'arbres, favorisée par l'abandon des herbicides, témoigne du retour de la nature en ville.



NOUVEAUX MATÉRIELS



De nouveaux venus dans l'équipe technique ! Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, notre tracteur et son épaveuse vont être remplacés début juin.

Outils indispensables pour l'entretien d'une commune, nous avons choisi un tracteur de la marque CLASS fabriqué en France. Nous avons choisi une location de

3 ans renouvelable, qui nous permet de ne pas gréver notre budget et d'avoir une souplesse de paiement.

Associés à une gestion différenciée et à un chauffeur expérimenté, ces nouveaux équipements permettront de maintenir notre commune et ses bords de route propres.

AMÉNAGEMENT FLORAL DE LA RD 1113

Dernière partie des travaux d'aménagement de la traversée de Cérons de la 1113, les espaces verts ont été réalisés en début de printemps. Ils donnent enfin une touche végétale qui va embellir l'entrée de notre village.

Du bureau de tabac au rond-point, les espaces verts ont été réalisés par l'entreprise Idverde de Bazas dans le cadre de la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB).

Les espaces verts, du rond-point jusqu'à la sortie du village vers Barsac, ont été réalisés par notre

équipe technique. Il est à noter la qualité de la réalisation, autant dans le choix des essences de plantes (adapté au changement climatique) que dans les finitions de paillage des sols.

Cet été, les bords de ces espaces verts se pareront de mille couleurs grâce aux 1200 bulbes plantés.

Il appartient à chacun de respecter et préserver ces espaces en ne roulant pas dessus pour un stationnement même bref et en ne jetant pas de détrit.



LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

Les 14 panneaux d'affichage de la commune ont fait peau neuve cet hiver. Ils ont été entièrement rénovés par un de nos agents communaux : l'armature métallique a été repeinte et la structure en bois a été refaite en contreplaqué marin vernis. La décoration en forme de grappe de raisin a aussi retrouvé du pa-

nache avec une jolie dorure.

L'affichage est réservé aux informations municipales et associatives.

Nous réfléchissons à l'implantation de 4 nouveaux panneaux l'hiver prochain, sur les quartiers de la gare, Jean Bouey, au stade et à la boulangerie.

LA RÉCRÉ TOUT EN COULEUR

Jusqu'en 2007, l'école maternelle de Cérons proposait un bac à sable pour distraire les enfants lors des récréations.

Il y a 13 ans, les élus décidaient de le combler et investissaient dans une structure avec un toboggan.

C'était il y a 13 ans... Le « château » vieillit. Il est régulièrement remis en état, mais de plus en plus souvent. Le changement s'impose !

C'est pourquoi, une équipe d'élus a élaboré ses critères de choix et s'est mise en quête du coup de cœur : pas de tunnel ou endroit caché, pas de barre de pompier, 2 toboggans et en dernier, surtout de belles couleurs ! Elle ne s'arrête pas là, et demande aussi la pose de 2

jeux doubles à ressort.

C'est ainsi que le Parc Saja et les 2 ressorts vont rejoindre la cour de l'école au cours de l'été. Et pour amortir les chutes, la surface d'évolution sera recouverte par un sol amortissant bicolore : vert pour les zones d'impact, autour de chaque jeu et beige pour délimiter l'entrée des surfaces de jeux.

Mais pour faire du nouveau, il faut supprimer le vieux... C'est pourquoi, un mercredi d'avril, notre personnel technique a démonté ce jeu qui aura vu passer beaucoup de petits pieds, et des souvenirs pour certains de nos enfants.

Coût des opérations : 3 jeux avec la pose plus pose du sol amortissant = 16 000 €.



HISTOIRE D'UN VIGNOBLE, D'UNE APPELLATION

Notre village et son vignoble sont intimement liés. Nous souhaitons mettre en valeur nos viticulteurs, leur travail et leurs vins dans notre bulletin municipal. A chaque numéro, nous présenterons une propriété viticole de Cérons.

Domaine du Salut/Château Huradin

Le Domaine du Salut et le Château Huradin forment une seule et même exploitation, suite à la fusion de deux propriétés dans les années 50. Aurélia et Frédéric Caumont s'y sont installés, à la suite de Cathy et Daniel Lafosse, depuis le début de l'année 2015.

Ils ont opéré un virage radical dans leur vie en revenant s'installer sur leur terre d'origine après avoir passé 10 ans à Paris. (En effet Aurélia est petite-fille et nièce des pâtisseries Fournol.)

Dans le respect de la tradition, ils apportent aujourd'hui à cette exploitation de 16 hectares une nouvelle dynamique, liée à leurs personnalités et à leur goût du produit.

Frédéric s'occupe des vignes dans un souci de respect de l'environnement. Certifiés Terra Vitis depuis le début de leur aventure, ils se sont lancés dans la viticulture bio en 2020. Ils limitent donc leurs traitements phytosanitaires de la vigne à des produits d'origine naturelle (cuivre et soufre) et à faible dose, mais à une cadence dictée par la météo puisque la vigne doit être protégée avant chaque épisode de pluie.

Aurélia s'affaire quant à elle au chai pour élaborer des vins tout en rondeur et en fruité, s'inscrivant dans un mode de consommation convivial et moderne, comme le montrent leurs étiquettes qui affichent une esthétique très contemporaine.

Leurs vins sont principalement distribués en restauration (à Bordeaux et dans différentes régions de France), chez des cavistes (comme La CUV, Vinimarché ou Comptoir des Vignes), à l'export (en Australie, en Belgique, à La Réunion...) et sur internet (via des partenaires comme www.lesgrappes.com). Leur gamme comprend deux Graves rouges différents, un Graves blanc sec et bien entendu un Cérons.

La période est difficile en raison de crise pandémique, du gel qui vient de s'abattre sur les propriétés de Cérons en leur faisant perdre quasiment toute leur récolte à venir et de la baisse de la consommation de vin. Mais Aurélia et Frédéric restent combattifs et confiants en l'avenir des viticulteurs de Cérons qui ont la chance de bénéficier d'un terroir d'exception.

<http://www.domainedusalut.com>

<https://www.instagram.com/aureliasouchal/>



CAROLINE DULONG : PIERRES, MAGNÉTISEUSE, GUÉRISSEUSE, MASSEUSE

Caroline Dulong, soigneuse, depuis une dizaine d'années, exerce dans le domaine du bien-être de soi.



Pour optimiser les soins prodigués dans cette quête du bien-être, elle s'appuie sur la lithothérapie. les pierres (roulées ou galets) sont un bon complément d'aide sur le plan énergétique et spirituel. La pierre n'a pas d'influence directe sur la maladie à la façon d'un médicament, puisque la pierre ne contient pas de « principes actifs ». Son influence passe par le plan énergétique, et c'est l'amélioration du plan énergétique qui a une influence physique.*

Le 17 octobre 2019, c'est au bout de la rue Branly, à Cérons, que Caroline ouvre son magasin agencé de deux pièces : l'une avec vitrine permettant la prestation de vente de pierres et une seconde, plus intimiste, pour les soins. Cette petite boutique où fleurit bon l'encens, accueille ses premiers clients : curieux ou aguerris, chacun peut re-trouver une piste vers une harmonie avec

son corps et/ou sa tête.

Caroline est sollicitée par les médecins pour certains maux. Et de son côté, elle conseille vivement à certains de ses clients de consulter leur médecin généraliste car leur état semble préoccupant*.



Le salon du bien-être, très apprécié, organisé par Caroline, vivra sa 4^{ème} édition en novembre 2021 à Preignac.

Une idée germe : pourquoi ne pas aussi développer un Salon du bien-être à Cérons ? Caroline y travaille... à suivre !

Retrouvez-la aussi sur les marchés de Créon, Cadillac et Langon.

La commune de Cérons a le plaisir d'accueillir le vendredi 16 juillet 2021 le passage du Tour de France, lors de la 19ème étape. C'est un événement rare et sûrement unique pour notre commune. Nous avons donc décidé de rendre hommage aux coureurs lors de leur passage dans notre commune. Ils arriveront de Barsac par la RD1113 et tourneront à droite sur la RD11 direction Libourne via Cadillac.

Cérons se doit d'être au rendez-vous et profiter de l'occasion qui nous est offerte pour nous rassembler dans la traversée de la RD1113 en organisant des festivités dans l'attente du passage des coureurs.

La municipalité, plusieurs associations notamment l'Espace Culturel Garonnais, les commerçants et les viticulteurs se sont associés pour vous proposer un lieu de convivialité et de restauration.

A cette occasion les enfants du périscolaire ont préparé des décorations sous forme de banderoles qui seront mises en place pour embellir la traversée de Cérons.

Vous trouverez sur place dégustation des vins de Cérons, huîtres, buvettes, pizzas, salades, sandwiches, frites, pâtisseries, café, tout ce qu'il vous faut pour patienter dans la bonne humeur.

Venez nombreux en famille et entre amis, avec pique-nique ou pas, tout au long du parcours dans la traversée de Cérons, pour passer un moment joyeux et festif.

Soyez présents surtout à partir de 14h00 pour le passage de la caravane du tour, moment toujours magique et très attendu des spectateurs. Elle précèdera les coureurs annoncés aux alentours de 16h15.

Pour votre sécurité un barriérage sera installé tout au long du parcours derrière lequel vous devrez absolument vous tenir pour votre sécurité et celle des participants.

Nous réserverons une zone pour les enfants au niveau du giratoire afin qu'ils assistent au passage de la caravane en toute sécurité.

Venez déguisés pour marquer cet événement lors du passage de la caravane et des coureurs, les thèmes sont locaux à savoir : **Les petits pois et les Raisins**

Journée à ne pas manquer !!!...

À VENIR : MARCHÉ DES PRODUCTEURS

La mairie de Cérons organise un premier marché de producteur le **samedi 04 septembre 2021 autour de la Halle**, de **16 h à 22 h**. Ce sera l'occasion de venir faire son marché de produits en circuit court, ou de les déguster en musique.



Le **forum des associations** se tiendra juste avant afin de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre tissu associatif.

Nous souhaitons faire renaître ce marché de producteur à chaque saison pour un temps de convivialité autour des produits de saison et de notre région.

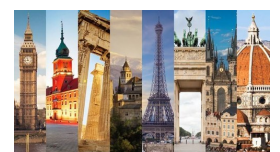
Réservez dès à présent la soirée du 04 septembre et restez informés du programme sur le site internet et sur la page Facebook de la Mairie.

À VENIR : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

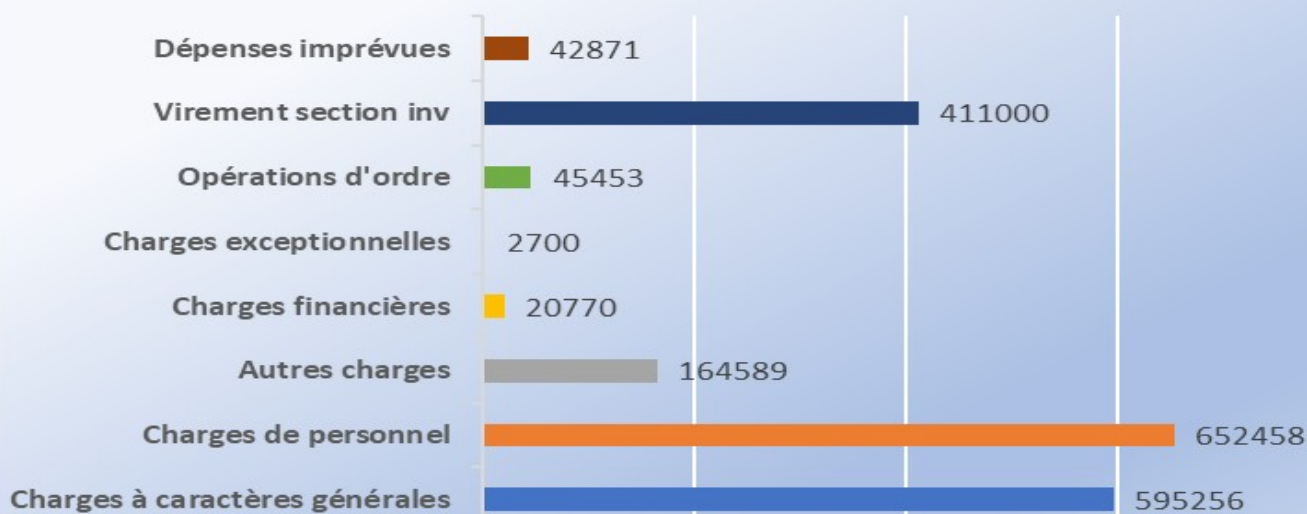
Les **38ème journées européennes du patrimoine** [J.E.P.] auront lieu les **18 et 19 septembre 2021**, autour du thème : « Patrimoine pour tous » avec un **programme riche et varié tout le week-end**.

Prochainement, retrouvez des informations sur ce programme à venir sur :

- ◇ site internet de notre commune,
- ◇ Page Facebook de Cérons.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



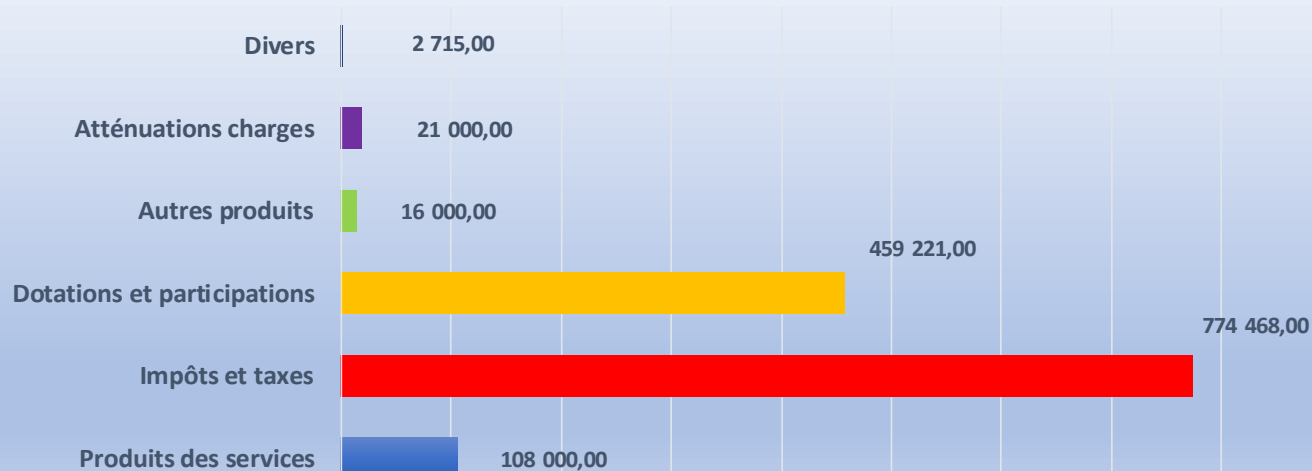
Le budget de fonctionnement 2021 a été réalisé avec la même volonté de rigueur et le plus réaliste possible. Les dépenses sont maîtrisées et justifiées et les recettes évaluées au plus juste, avec cette année une nouveauté, la prise en compte de la suppression de la taxe d'habitation compensée par une dotation dont le calcul complexe ne nous laisse que peu de latitude d'évolution.

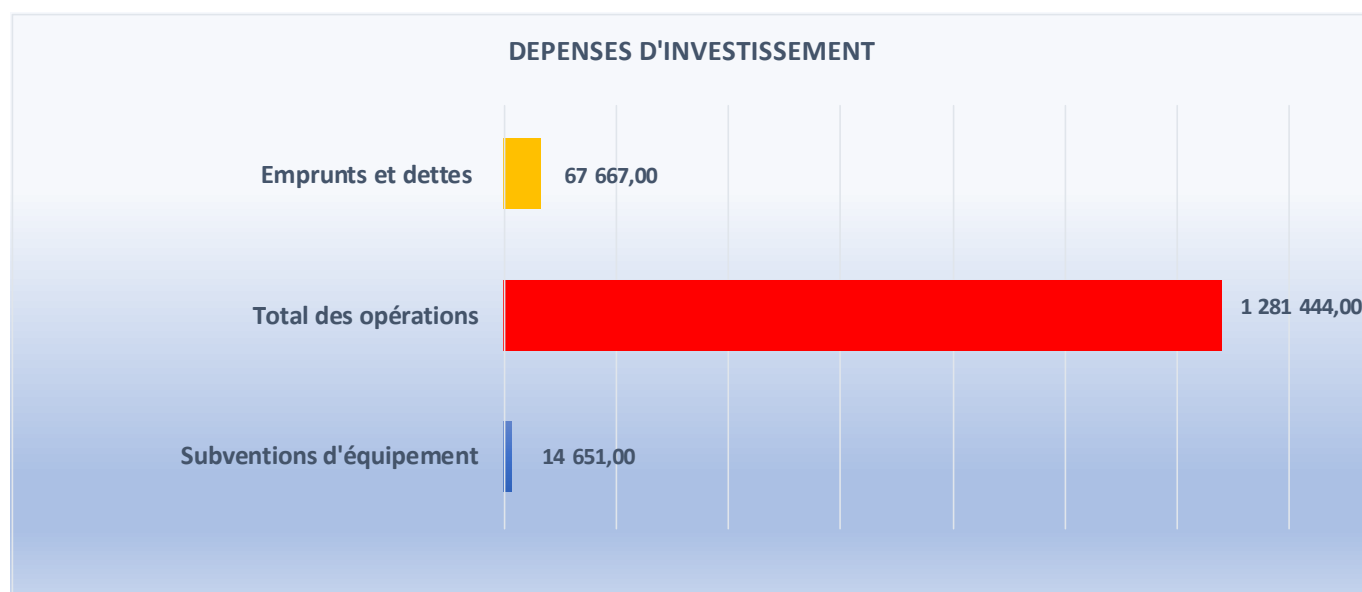
Dans la prévision des investissements futurs sur la mandature 2020/2026 nous avons pris la décision de réévaluer la taxe foncière pour nous permettre de dégager une capacité d'autofinancement suffisante.

Ces excédents de fonctionnement ainsi dégagés vont nous permettre de poursuivre la modernisation des équipements communaux indispensables à la bonne marche de la commune.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 935 096,58 € avec un excédent cumulé reporté de 553 692,58 € et un autofinancement à la section d'investissement de 456 453,00 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT





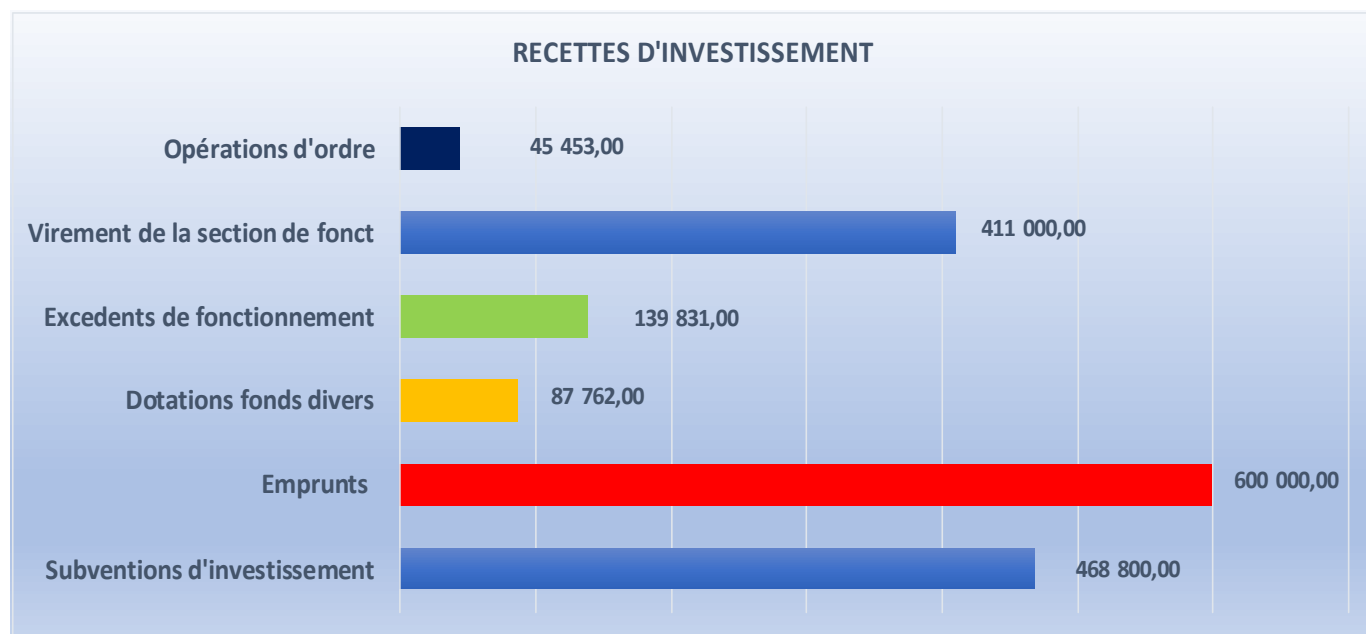
Le montant important du total des dépenses des opérations du programme d'investissement 2021 comprend les restes à réaliser de l'année 2020 ainsi que l'achat de l'immeuble place de la Mairie.

Malgré tout, les investissements propres à l'année 2021 représentent un total de 335 000 €

L'ensemble de ces investissements comprend :

- le remplacement du tracteur et de l'épaveuse, la réfection du toit de la salle des fêtes, le remplacement du matériel de cuisine de la cantine, le remplacement de la structure de jeux des maternelles, la réfection du terrain de jeux de la cour de l'école et celui du city stade et un programme de travaux de voirie, pour ne citer que les plus importants.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 752 846,12 € avec un solde d'exécution négatif reporté de 389 084,47 € dont un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 456 453,00 €.



Des animaux et des insectes

LE MOUSTIQUE TIGRE

Pour profiter de vos extérieurs cet été, lancez-vous dans la chasse aux eaux stagnantes dès les premières pluies du printemps !

Dès le mois d'avril, recherchez minutieusement et de manière complète **tous les endroits où l'eau pourrait stagner** dans les espaces extérieurs (y compris les regards et les coffrets techniques) et faire le nécessaire pour les neutraliser.

De mai à novembre, faites le tour des extérieurs, une fois par semaine, pour **supprimer/vider toutes les pe-**

tites accumulations d'eau.

- Invitez vos voisins à en faire autant ! le **moustique tigre vit dans un périmètre de 150m...** faites passer l'information autour de vous !

Vous pensez avoir vu un moustique tigre ? Informez vous et signalez le sur :

www.signalement-moustique.fr

Toutes ces informations proviennent du site de l'ARS Nouvelle Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-5>

ANIMAUX ERRANTS

La loi protège les droits des tiers en rendant responsable le propriétaire de l'animal ou le gardien chargé de sa garde en tout temps. Un animal doit être surveillé ou placé dans un endroit bien clos. Le propriétaire ou le gardien ne doit pas permettre à un animal d'endommager la propriété, mordre ou faire mal à d'autres personnes et animaux ou déranger les autres de quelque façon que ce soit.

Au regard du Code Civil (art. 1382 et suivants) : « On est res-

pensible des choses (personne, animal ou autre) que l'on a sous sa garde. Cela engage la responsabilité tant judiciaire que financière du propriétaire ou gardien ».

De même, le Code Rural dans son art. L 211-11 § 1 alinéa 2 : « En cas d'inexécution par le propriétaire ou le gardien de l'animal des mesures prescrites, le maire peut par arrêté placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et la garde de celui-ci ».

Une anecdote : en février 2021, un chat (un peu craintif) errait au quartier Jean Bouey. En avril, il était toujours là.

On lui apercevait un tatouage dans l'oreille. Après 2 tentatives de lecture infructueuses, un vendredi soir, un riverain parvint à relever correctement la combinaison du tatouage. Appel chez le vétérinaire qui contacte le propriétaire.

Cette famille, résidant à Loupiac, avait constaté la disparition de son chat le 1^{er} avril 2019... 2 ans déjà ! C'est à

des maîtres très émus que Malo, la star du quartier, était rendu le 27 avril 2021. Selon les dernières photos envoyées, Malo a très vite retrouvé ses repaires et ses habitudes ! Un simple tatouage l'a ramené chez lui !!



ESSAIM D'ABEILLES AU CHÂTEAU

Régulièrement, l'espace entre les fenêtres et les volets du 1^{er} étage du Château de Lépiney est « squatté » par des abeilles.

Nous étions déjà intervenus il y a quelques années pour déloger un énorme essaim. Mais depuis quelques mois, un nouvel essaim est revenu s'instal-

ler derrière cette même fenêtre (env. 50 cm de haut et 25 cm de profondeur).

S'il n'existe aucun danger, nous ne pouvons malheureusement pas laisser le Château de Lépiney devenir une ruche ! Nous avons donc fait appel à un apiculteur pour récupérer l'essaim.



Nous faisons le triste constat dans notre commune (ou ailleurs) des chats errants... souvent très nombreux donc probablement non domestiqués, nés dans la nature, n'appartenant à personne.

Si vous optez pour la venue dans votre foyer d'un félin ou canin, mâle ou femelle, il est fortement conseillé de faire identifier et stériliser votre nouveau compagnon.

Quand on fait le choix de prendre un animal de compagnie, c'est que l'on veut lui vouer notre attachement. C'est donc là, qu'intervient l'un des premiers gestes de tout bon propriétaire, surtout quand son animal peut vadrouriller hors du cadre familial comme la plupart des chats : l'**identification** se fait soit par la pose d'une puce électronique, soit par un tatouage. Les numéros d'identification sont centralisés dans une banque de données nationale, acces-

sibles aux vétérinaires.

La stérilisation est le second bon geste à avoir : en effet, souvent les femelles mettent bas dans des endroits « secrets » et un jour, cette maman débarque chez vous suivie de sa nouvelle progéniture déjà grande. C'est à ce moment que les soucis commencent : individus nombreux non désirés... Personne ne va s'occuper d'eux, il va y avoir des reproductions sans fin.

Abordons une hypothèse où tous les chatons survivent : une chatte non stérilisée peut engendrer une moyenne de 4 chatons (pouvant aller jusqu'à 8) par portée dès ses 6 mois. Cela fait une moyenne de 12 chatons dans l'année, qui se reproduiront à leur tour. Et en 4 années, on peut parler de la prolifération de 22 464 chats ! Ces chiffres hypothétiques peuvent parfaitement coller à la réalité !

**FAITES IDENTIFIER
ET STÉRILISER
VOS ANIMAUX !**

PLAN CANICULE

Suite au Plan Départemental
de Gestion de la Canicule
Juin/septembre 2021

UN REGISTRE NOMINATIF DE RECENSEMENT

est mis en place à la mairie :

Le système d'inscription sur ce registre est
seulement déclaratif.

Les pièces justificatives ne sont donc
pas exigées.

La démarche d'inscription est volontaire.

La demande d'inscription est réalisée par :

- ◆ La personne concernée,
- ◆ Son représentant légal,
- ◆ A la demande d'un tiers obligatoirement par écrit.

Les demandes d'inscription sont à déposer :

- ◆ Auprès du secrétariat de mairie de CÉRONs,
- ◆ Par courrier en indiquant ses coordonnées téléphoniques,

Sont concernées :

- ◆ Les personnes de 65 ans et plus,
- ◆ Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- ◆ Les personnes handicapées résidant à Cérons.

RUBRIQUE : LE BON PLAN

Grâce à un plan régional spécifique de mesures d'aide économique, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de reconduire à partir de mi-juin l'**opération Chèque Solidarité Tourisme en Nouvelle-Aquitaine** pour la saison estivale 2021.

Ce dispositif d'aide aux vacances s'adresse aux populations qui n'en bénéficient habituellement pas et vient en soutien des professionnels du tourisme dans cette période difficile.

L'opération s'adresse aux familles les moins aisées avec enfants dont le quotient familial est compris entre 600 et 900 euros, résidant en Nouvelle-Aquitaine et souhaitant partir en vacances sur le territoire régional.

Le montant de ces chèques ira de 100 à 300 euros maximum selon le département d'origine et la composition de la famille.

Si vous êtes éligibles, il est possible de faire la **demande sur la plateforme numérique** et après vérification du dossier, vous recevrez à votre domicile et dans un délai de trois semaines un chéquier émis par l'ANCV.

En complément, près de 200 opérateurs touristiques de la région (hébergements, visites de sites et activités sportives ou de loisirs) devraient proposer des réductions de tarifs d'entrées ou de locations aux utilisateurs de chèques-vacances.

Pour toute question sur la mise en place de cette offre, vous pouvez aller sur le site :

www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Les déchets verts seront ramassés chez les particuliers en s'adressant directement au secrétariat de la mairie au **05.56.27.01.17** afin de préciser le lieu de ramassage et le volume à évacuer. Depuis le 1er mars 2019, les services municipaux ayant accès à la déchetterie, seulement le matin, le calendrier de ramassage des déchets verts est modifié comme suit **pour l'année 2021 :**

mercredi 20 et jeudi 21 octobre
mercredi 15 et jeudi 16 décembre

Sont considérés comme déchets verts :

- => les **branchages coupés et liés** en fagots,
- => les **tontes de pelouses mises en sacs** : une **dizaine de sacs par foyer**.

Nous vous remercions
de votre compréhension.

NON ADMIS ET NON RAMASSES :
Les déchets verts non attachés
et déposés en vrac



MAIRIE de CERONS



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE -
33720 CERONS

Tél : 05.56.27.01.17

Fax : 05.56.27.26.64

Site : <http://www.cerons.fr>

Email : contact@cerons.fr

Permanence au 06.07.10.98.15

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Au seuil des vacances, nous voulons vous faire profiter du récit d'une aventure pleine de fraîcheur née de l'imagination d'un petit garçon de 8 ans, Gabriel Guiraudon.

La syntaxe reste la sienne, nous n'avons corrigé que les fautes d'orthographe.

Je suis un skipper d'un Imoca*.

Dimanche dernier**, je suis parti et j'espère arriver 1er, 2ème ou 3ème car j'ai espoir et je n'ai pas envie de décevoir mes parents, ma famille et mes amis. J'espère avoir un trophée comme celui en argent de pêche que j'ai gagné étant 2ème.

Même pas le bruit de l'enfer m'empêchera de dormir. Je fendrai les icebergs avec la coque de mon bateau comme si rien était. J'esquiverai les cargaisons abandonnées par les cargos, rien m'empêchera d'atteindre la ligne d'arrivée. Je participerai à tous les Vendée Globe. Peut-être que je vais arriver en même temps qu'une personne. Mais bon, je ne le sais pas encore et je ferai moins que 74 jours.

Je suis célibataire et je fais du sport depuis que je suis au collège. Je m'entraîne dur tous les jours : 50 pompes par jour. Avant, mon idée était d'être pilote d'avion de chasse car j'aime les mathématiques et je suis fan de Samantha Davies***. Mon petit frère me manque beaucoup.

Le secret de la navigation, je connais car j'ai déjà fait des courses de voiles avec ma cousine et mon cousin très éloignés et aussi mon papi est navigateur et il était dans la marine, donc j'ai un peu de son sang qui coule dans mes veines.

Bon, maintenant parlons un peu de nourriture. A chaque repas, j'en prends un quart. Même si j'ai faim, ça en vaut la peine. Parce que si je n'arrive pas à temps comme prévu j'aurais encore de la nourriture.

Déjà une semaine ! Le temps passe vite ! Tiens, j'ai rejoint Alex Thomson***. Je suis peut-être 2ème. Mince ! Son mât a cassé ! Qu'est-ce que je fais, je le sauve et j'arrête la course ou je ne le fais pas et je continue la course. Je vais lui demander. Il a dit non et va aller au port le plus proche.

Mais, j'étais troisième, c'est la première fois que Thomson est 2ème.

Je vais communiquer avec celui qui est en tête. Waouh, c'est Samantha Davies, la personne que je vous avais parlé tout à l'heure, mon fan, mon modèle. Je n'y arrive pas à y croire. Je suis heureux pour elle. Je communique avec elle.

« -Coucou Sam ! Ca va ?

-Oui ça va et toi ?

-Très bien ! Tu sais tu as toujours été fan de toute ma classe. Si je gagne cette course je te donnerai les 160 000 € pour sauver les enfants.

-Merci ! ».

...Thoa ! Crac !...

« -Petit ! Qu'est-ce qu'il y a ? ».

Je vais la voir, ce n'est pas normal. Je sors du pont et je voyais des feux d'artifice qui explosent en forme de cœur.

Je vais vraiment voir Initiative Coeur. Une demi-heure plus tard je vois l'Imoca Initiative Coeur dans un piteux état. J'avais l'impression que des pirates avaient cannoné l'Imoca par sauvagerie. Mais je m'étais aperçu que le bateau fonçait sur moi, et l'arrière de mon bateau a été arraché violemment. J'aperçus des pirates dans la cabine Initiative Coeur. Mais je ne voyais pas Samantha dans le bateau. Elle était sur la mer déchainée, agrippée sur une planche et je décidai d'aller la sauver à la nage ! Donc, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai plongé vers elle...

**Imoca : bateau monocoque au départ du Vendée Globe
(Course à la voile autour du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance
**départ en novembre tous les 4 ans pour env. 24 394 milles
***skipper(euse)s au départ du VG 2020
Alex Thomson sur Hugo Boss ; Samantha Davies sur Initiative Coeur*



COMMUNIQUÉ DE LA POSTE

La Poste a revu le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la Plateforme de distribution de Podensac. Depuis le **27 avril dernier**, le nouveau découpage des tournées a entraîné la mise en place d'une pause déjeuner pour les facteurs. C'est pourquoi, **la distribution sur notre commune peut se dérouler jusqu'en début d'après-midi**. Cette nouvelle organisation n'a aucun impact sur les horaires des bureaux de poste

BIBLIOTHÈQUE

Le stock de livres a été renouvelé le 10 juin dernier.

Venez découvrir près de 200 nouveautés en **romans, romans policiers, sciences fictions, BD adultes, culture, romans audio (CD)** et bons nombres d'albums pour **enfants et ado...**

Pensez à « faire le plein » de ces livres que vous savourerez, pourquoi pas, installés en plein air durant l'été ?

Nous vous attendons nombreux avant la **fermeture début juillet**.